

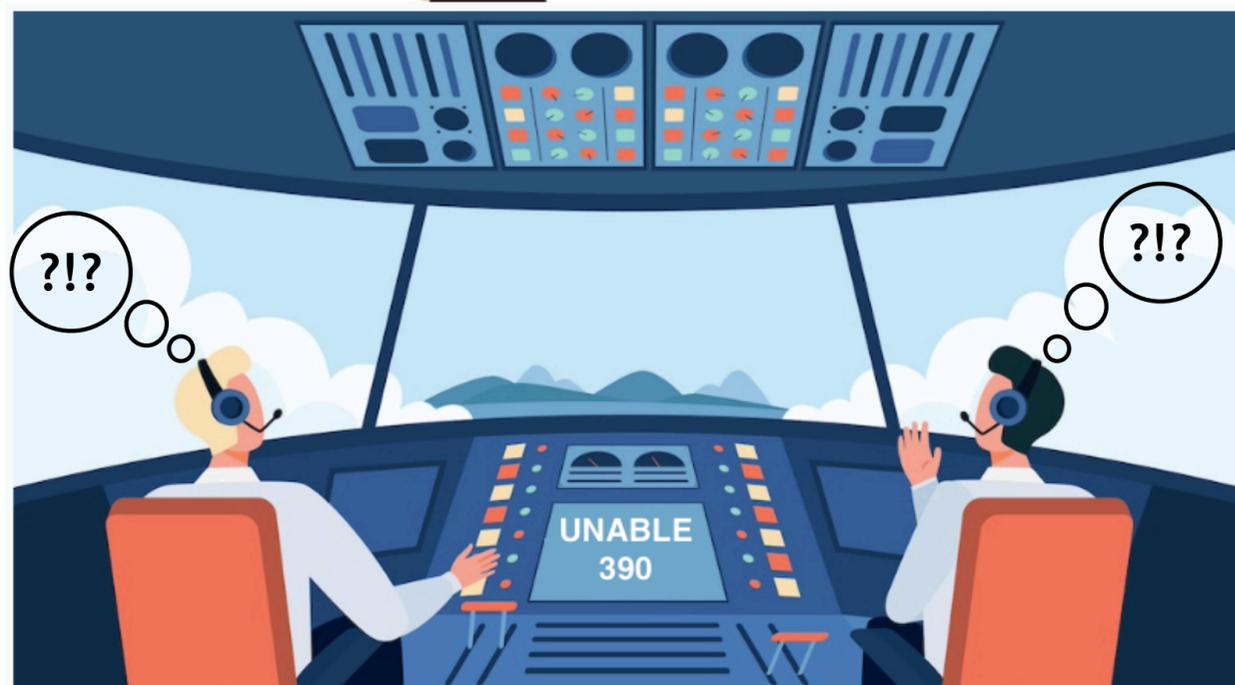


L'évolution du CPDLC avec Request Pilotes est prévue d'être mise en place en mai 2022.

L'interface présentée pour la mise en place de cette évolution est plus que bancale pour les contrôleurs. Des niveaux suggérés en dehors de votre secteur sans rappel de sécurité (niveau grisé), aucun mécanisme de prévention des clics intempestifs.

L'interface présentée pour la mise en place de cette évolution est tout aussi bancale côté pilote. Les circuits de réponse étant tellement tordus les pilotes recevront régulièrement des ordres contradictoires entre la voix et le CPDLC.

Les avertissements répétés des experts ne sont pas entendus. Les propositions faites par la sub études pour améliorer l'aspect sécuritaire du système ont été rejetées prenant la convergence 4-Flight comme excuse. La sécurité n'est-elle pas le point le plus important dans notre métier ?



Le SNCTA s'inquiète de cette décision de mise en place d'une évolution non aboutie et accidentogène d'un outil aujourd'hui grandement apprécié et utilisé. Au mieux les agents se détourneront de son usage et de ses avantages au pire il sera à l'origine d'incidents graves.